

Janvier 2013

1<sup>er</sup> degré

Enseignants

## Maîtres délégués

### Ouverture des recrutements réservés en 2013.

- ◆ Inscription entre le 15 janvier (12 h 00) et le 21 février (17 h 00)
- ◆ Inscription à un seul recrutement réservé
- ◆ L'examen professionnalisé réservé est constitué d'une épreuve orale d'admission qui prend appui sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep) établi par le candidat. Celui-ci devra être adressé par **voie postale, au plus tard le 8 mars 2013.**

## Des salariés sans convention collective !

Le 13 décembre 2012, le SPELC et le SNEC-CFTC ont pris leurs responsabilités en signant la nouvelle convention collective. Mais fin décembre, les autres syndicats (CFDT, FO, CGC et CGT) ont exercé leur droit d'opposition.

**L'opposition rend inapplicables la nouvelle convention collective et les accords signés en même temps, notamment l'accord salarial !**

Pour ne pas perdre vos avantages individuels acquis, demandez leur intégration dans votre contrat de travail.

Salariés  
des établissements

Le SPELC vous adresse  
ses meilleurs vœux  
pour 2013.

